

## ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

#### DEMANDE DE SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT

(Décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 modifié)

Document à compléter et renvoyer au gestionnaire de rémunération principale (Inspection Académique pour les enseignants du 1er degré - Rectorat pour les personnels IATOSS et enseignants du second degré).

### Renseignements relatifs à la famille

■ Monsieur	
Nom:	Prénom :
- Si vous êtes fonctionnaire ou assimilé, préciser :	
Grade:	Discipline (pour les enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré) :
Si vous êtes dans l'Education Nationale, préciser l'établiss	sement d'affectation : $N^{\circ} / 0 / / / / / / /$
Dénomination	
- Si vous n'êtes pas fonctionnaire ou assimilé, préciser :	
Profession:	exercée depuis le
Employeur et adresse de l'employeur :	
N'exerce pas d'activité depuis le	
■ Madame	
Nom (de jeune fille):	USAGE Prénom :
- Si vous êtes fonctionnaire ou assimilée, préciser :	
Grade:	Discipline (pour les enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré) :
Si vous êtes dans l'Education Nationale, préciser l'établiss	sement d'affectation : $N^{\circ} / 0 / / / / / / / $
Dénomination	
- Si vous n'êtes pas fonctionnaire ou assimilée, préciser	· <del>·</del>
Profession:	exercée depuis le
Employeur et adresse de l'employeur :	
N'exerce pas d'activité depuis le	
① Situation de famille. <sup>2</sup>	
☐ célibataire	☐ marié(e) depuis le
☐ séparé(e) depuis le	divorcé(e) depuis le
$\Box$ vie maritale ou couple ayant conclu un Pacte Civ	il de Solidarité depuis le
□ veuf(ve) depuis le	
	de alternée des enfants, indiquer l'adresse du père et de la mère) :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ces références figurent sur le bulletin de paie en haut à gauche. <sup>2</sup> cocher la case correspondant à la situation.



## ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Annexe 8 2/2

#### 3 Enfants à charge âgés de moins de 20 ans et vivant à votre foyer :

Nom – Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (fils, fille, neveu, nièce)	Situation (Préciser si : élève, apprenti, étudiant)		
Rappel: les enfants à charge ne doivent pas percevoir l'allocation personnalisée au logement (APL) ou l'allocation logement sociale (ALS).					
(4) Enfants qui ne sont pas à votre cha	rge âgés de moins	<u>de 20 ans :</u>			
Etes vous le parent d'autres enfants qui ne	e sont pas à votre ch	narge 2 🗖 oui 🗖 non	Si oui, précisez les ci-dessous.		
Nom – Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (fils, fille, neveu, nièce)	Situation (Préciser si : élève, apprenti, étudiant)		
1	Détermination d	e l'attributaire			
(à compléter par les personnes mariées, enfants; l'option ne peut être remise en c			9		
Le couple d'un commun accord désigne cor	nme attributaire du S	FT 2:   Monsieur	Madame		
pour une durée de 📮 6 mois (uniquen	ient en cas de divor	ce avec garde alternée d	des enfants)		
à compter du					
1	8	8			
	Déclaration su	ır l'honneur			
Je certifie sur l'honneur que les renseign immédiatement, par écrit, au service intéres coupable de fraudes ou de fausses déclaration	ssé, tout changement	modifiant cette déclaration	on. La loi punit quiconque se rend		
	<b>A</b>	, le			
(Faire précéder la signature de la mention : « lu et signé en toute connaissance de cause »)  Signature de l'attributaire					

"Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés peut être exercé auprès du service qui a traité le présent document".

 $<sup>{</sup>f 2}$  cocher la case correspondant à la situation.



# A CADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Annexe 9 1/2

#### ATTESTATION CONCERNANT LE SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT

(à compléter et renvoyer, en début d'année scolaire par l'attributaire percevant ou demandant à bénéficier du supplément familial de traitement, au gestionnaire de rémunération principale : enseignants du 1<sup>er</sup> degré → Inspection Académique - Personnels IATOSS et enseignants du second degré → Rectorat).

① Attributaire.					
NOM D'USAGE :		PRENOM:			
Adresse:					
Grade:Discipl	Discipline:		tion: $N^{\circ} / 0 / / / / / / /$		
dénomination		Ville :			
② A compléter pour une personne viv	<b>ant seule</b> : Situatio	n de famille ²			
☐ Célibataire					
☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veu(f)ve ☐ Fi	n de vie maritale ou de	e contrat de pacte civil de so	lidarité depuis le		
Je certifie vivre seul(e), sans conjoint(e) ni	concubin(e).				
3 <u>Personne mariée ou vivant mari</u> professionnelle du conjoint <sup>3/2</sup>	talement ou ayan	t contracté un pacte d	civil de solidarité : Situation		
NOM:	PR	RENOM:			
☐ N'exerce pas d'activité depuis le					
☐ Exerce la profession de		depuis le			
Désignation de l'entreprise :					
☐ Fonctionnaire ou assimilée* : grade		discipline :			
lieu d'exercice  * Toutefois, si votre conjoint <sup>3</sup> exerce dans un établissement du 1 <sup>er</sup> ou du 2 <sup>nd</sup> degré public ou privé ou dans un service académique de l'Académie d'Aix-Marseille, veuillez préciser son grade, sa discipline et son lieu d'exercice. Dans ce cas, il est inutile de faire compléter l'attestation ci-après (⑥).					
(4) Enfants à charge et vivant à votre fo	<u> </u>	<u>ae zu ans :</u>	1		
Nom – Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (fils, fille, neveu, nièce)	Situation (Préciser si : élève, apprenti, étudiant)		
	cevoir l'allocation perso.	nnalisée au logement (APL) o			
Rappel : les enfants à charge ne doivent pas perc	cevoir l'allocation perso rge âgés de moins d	nnalisée au logement (APL) o de 20 ans :	u l'allocation logement sociale (ALS).		
Rappel : les enfants à charge ne doivent pas perc	cevoir l'allocation perso rge âgés de moins d	nnalisée au logement (APL) o de 20 ans :	u l'allocation logement sociale (ALS).		
Rappel: les enfants à charge ne doivent pas perconstitute.  S Enfants qui ne sont pas à votre charge tes vous le parent d'autres enfants qui n	cevoir l'allocation person rge âgés de moins de e sont pas à votre ch	nnalisée au logement (APL) o de 20 ans : narge <sup>2</sup> oui non Lien de parenté	Si oui, précisez les ci-dessous.  Situation		
Rappel: les enfants à charge ne doivent pas perconstitute.  S Enfants qui ne sont pas à votre charge tes vous le parent d'autres enfants qui n	cevoir l'allocation person rge âgés de moins de e sont pas à votre ch	nnalisée au logement (APL) o de 20 ans : narge <sup>2</sup> oui non Lien de parenté	Si oui, précisez les ci-dessous.  Situation		
Rappel: les enfants à charge ne doivent pas perconstitute.  S Enfants qui ne sont pas à votre charge tes vous le parent d'autres enfants qui n	cevoir l'allocation person rge âgés de moins de e sont pas à votre ch	nnalisée au logement (APL) o de 20 ans : narge <sup>2</sup> oui non Lien de parenté	Si oui, précisez les ci-dessous.  Situation		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ces références figurent sur le bulletin de paie en haut à gauche. <sup>2</sup> cocher la case correspondant à la situation.

Ed. 04 - 2008

<sup>3</sup> celui ou celle du couple qui n'a pas été désigné comme l'attributaire du SFT, que le couple soit marié, en vie commune ou ayant conclu un pacte civil de solidarité.



## ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Annexe 9 2/2

_						
6	ATTESTATION A	REMPLIR	PAR	L'EMPLOYEUR	DU	CONJOINT 3

Je soussigné(e) (Nom et qualité du signataire) :					
atteste que M(me) employé(e) depuis le					
en qualité de	mination sociale de l'emplo	yeur)			
1) Bénéficie du supplément familial de traitement alloué aux fonctionnaires de l'Etat en vertu des en vertu des dispositions du décret n°51-619 du 14 mai 1951. <sup>2</sup> ui			□ non		
2) Perçoit un avantage familial, au titre d'un statut particulier, qui lui rémunération supérieure à celle d'un employé de même catégorie charge <sup>2</sup> , appelé:	e n'ayant pas d'enfant à	□ oui	non		
Au titre des enfants, ci-dessous, désignés :					
Nom – Prenom	DATE DE NAISSAN	ICE			
	•••••				
Ne bénéficie plus de supplément familial de traitement à compter du			•••••		
CACHET DE L'EMPLOYEUR  Fait à  Signature	, le		······		
(7) A compléter dans tous les cas.					
DECLARATION SUR L'H	ONNEUR				
Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts. Je m'engage à faire connaître immédiatement, par écrit, au service intéressé, tout changement modifiant cette déclaration. La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.554-1 du code de la Sécurité sociale - Article 441-1 du code Pénal).					
(Faire précéder la signature de la mention : A	, le	•••••••	•••••		

<sup>&</sup>quot;Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés peut être exercé auprès du service qui a traité le présent document".

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cocher la case correspondant à la situation.

Ed. 04 - 2008

<sup>3</sup> celui ou celle du couple qui n'a pas été désigné comme l'attributaire du SFT, que le couple soit marié, en vie commune ou ayant conclu un pacte civil de solidarité.





#### SITUATION DES ENFANTS AGES DE PLUS DE 16 ANS

(à compléter et renvoyer, en début d'année scolaire, par l'attributaire percevant ou demandant à bénéficier du supplément familial de traitement, au gestionnaire de rémunération principale : enseignants du 1er degré → DASEN - Personnels ATSS et enseignants du second degré → Rectorat).

1 Attributaire du supplément fami	lial de traitement.		
Nom d'usage :		PRENOM:	
Grade :	Discipline :	Etablissement d'affectation : N'Ville :	°0/////////
② Renseignement relatif à l'enfant	<u> à charge :</u>		
Nom:	PRENOM:	Né(e)	le
□ Poursuivant ses études (Rappel scolarité.  Une activité professionnelle réduite pas 55% du SMIC mais vous devez Je soussigné(e), Nom	re la photocopie du contrat d'apelle → Joindre une attestation de : cet enfant ne doit pas béné n'est pas incompatible avec le fournir les bulletins de salaire de	le l'organisme responsable du stage de formation de l'organisme responsable du stage de formation de l'aide au logement (APL ou ALS)) -  maintien du SFT dès lors que la rémunéra de votre enfant ou avis de paiement Assedic Prénom	→ Joindre un certificat de tion mensuelle n'excède , selon le cas. atteste sur l'honneur
ouvre droit à l'allocation d'éducat  ☐ Enfant n'entrant pas dans l'une de  Une activité professionnelle réduite r pas 55% du SMIC mais vous devez  Je soussigné(e), Nom	ion spéciale et un certificat mé es catégories énumérées, ci-de n'est pas incompatible avec le li fournir les bulletins de salaire d	maintien du SFT dès lors que la rémunération de votre enfant ou avis de paiement Assedion Prénomné(e) leà ctivité professionnelle.	on mensuelle n'excède , selon le cas. atteste sur l'honneur que
mariage ou du contrat de PACS ou c	nme étant à votre charge au s lu certificat de vie commune ou	sens du Code de la sécurité sociale → Jo	indre copie de l'acte de
DECLARATION SU	R L'HONNEUR <u>A</u>	<u>compléter obligatoirement</u>	
par écrit, au service intéressé, tout	changement dans la situation déclarations (Article L.554-1 du	cument sont exacts. Je m'engage à faire con de mon enfant décrite ci-dessus. La loi pur code de la Sécurité sociale - Article 441-1 c	ounit quiconque se rend du code Pénal).

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DRFiP.

Signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au recteur de l'académie d'Aix-Marseille ou au directeur académique des services de l'éducation nationale du département dans lequel vous êtes affectés.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

« lu et signé en toute connaissance de cause »)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ces références figurent sur le bulletin de paie en haut à gauche. <sup>2</sup> cocher la case correspondant à la situation.